

Le 26 novembre 2021

Madame,  
Monsieur,

Bonne nouvelle !

Le recrutement des candidats potentiels pour le Parcours travail-études en petite enfance (Parcours) à l'hiver 2022 est en cours.

Vous êtes un employeur intéressé par le Parcours et vous avez des questions ?

Certaines associations organisent des rencontres d'information, en collaboration avec l'équipe du Parcours qui sera présente pour répondre à toutes vos questions.

- Si vous êtes membre du Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE), la rencontre aura lieu en ligne le 1<sup>er</sup> décembre de 11 h à 12 h 30.  
Pour vous inscrire, contactez : [info@cqsepe.ca](mailto:info@cqsepe.ca)
- Si vous êtes membre de l'Association des garderies non subventionnées en installation (AGNSI), la rencontre aura lieu en ligne le 1<sup>er</sup> décembre de 13 h 30 à 15 h.  
Pour vous inscrire, contactez : [info@agnsi.ca](mailto:info@agnsi.ca)
- Dans le cas où votre association nationale ne figure pas dans les options ci-dessus, vous pouvez vous inscrire aux rencontres régionales organisées en partenariat avec l'Association québécoise des CPE (AQCPÉ) et ses regroupements régionaux aux moments proposés dans ce lien : <https://linktr.ee/Parcourstravailetudes>.

Lors de cette rencontre, les sujets suivants seront abordés :

- Qu'est-ce que le Parcours travail-études en petite enfance, aussi connu sous le nom du programme COUD ?
- Quels sont les employeurs admissibles, et sous quelles conditions ?
- Quels sont les avantages pour un employeur et pour une candidate de s'inscrire au Parcours ?
- Quelles sont les implications attendues de la part des employeurs participants ?
- Quels cégeps offrent la formation à l'hiver 2022 ?
- Comment inscrire son milieu sur le portail [travailetudespetitenfance.ca](http://travailetudespetitenfance.ca) ?



## parcours travail-études en petite enfance

- Comment recruter de nouvelles personnes ou inscrire du personnel éducateur non qualifié sur le portail ?
- Le calendrier de l'hiver 2022 et ses dates clés.

Un temps est également réservé pour vous permettre de poser vos questions à l'équipe.

Bonne journée,



### Nous joindre

Si vous avez des questions spécifiques concernant vos démarches en tant qu'employeur, n'hésitez pas à joindre l'équipe du Parcours par courriel.

Nous sommes là pour vous aider. ☆

[Nous joindre](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux 

[Facebook](#)



[Instagram](#)